



Note explicative du 24/03/2021 Budget annexe Alpages 2021

Introduction

La commune est propriétaire de sept alpages (terrains bâtis)

Les opérations relatives à la gestion de ce patrimoine sont retracées dans un budget annexe Alpages assujettis à la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée)

Il n'y a plus d'emprunt en cours sur ce budget.

Les recettes générées par les locations d'alpages permettent d'effectuer certains travaux de maintenance (entretien) mais aussi quelques travaux d'investissement.

Résultats de l'exercice précédent et résultats de clôture à reporter (hors restes à réaliser) :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultats de clôture
Investissement	- 8 041.14 €		45 416.40 €	37 375.26 €
Fonctionnement	27 482.25 €	27 482.25 €	28 133.91 €	28 133.91 €
Total	19 441.11 €	27 482.25 €	73 550.31 €	65 509.17 €

Les crédits prévisionnels pour 2021 sont les suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement (Total : 34 500 €)

011 charges à caractère général : 12 715 €

A noter notamment sur ce chapitre :

Au compte 60632 petit équipement : 3 100 € de petit équipement pour les alpages de La Blonnière, Aulp Fier bas, Aulp Fier haut et Bois noir

Au compte 615221 entretien de bâtiments : 1 000 € pour des interventions (telles que : électriciens, menuisiers) notamment à La Blonnière, Tardevant et Aulp Fier Bas

Au compte 615231 Entretien réparation voirie : 5 815 € notamment pour de la remise en état d'accès aux alpages

022 Dépenses imprévues de fonctionnement : 1 000 €

023 Virement à la section investissement : 20 785 €

Autofinancement reversé à la section d'investissement.

Recettes de fonctionnement (Total : 34 500 €)

75 Autres produits de gestion courante : 34 500 €

Compte 752 : 34 000 € -il s'agit des loyers des alpages +loyer refuge Tardevant

Compte 7588 : 500 € = remboursement des alpagistes notamment concernant le téléphone ...

Section d'investissement

Dépenses d'investissement (Total : 184 074 €)

001 Solde d'exécution de la section investissement reporté : 0 €

Cette année il n'y a pas de report de déficit d'investissement

20 immobilisations incorporelles : 5 000 €

Compte 2031 : Il s'agit des études confiées à Nicot Ingénieurs Conseils pour l'assainissement des alpages.

21 immobilisations corporelles : 179 074 €

Détail compte 2111 Acquisition de terrains d'alpages	mtt en € HT
Les Follières	25 000,00 €
à côté des Follières	20 000,00 €
Terrains La Culaz	20 000,00 €
total compte 2111	65 000,00 €

Détail du compte 2138 travaux alpages	mtt en € HT
reconstruction abri de berger Aulp Fier	40 000,00 €
travaux Tardevant (salle de bain +hélicoptage)	13 000,00 €
travaux Aulph fier bas (plomberie)	5 525,00 €
Alpage sous Sulens (toiture)	2 500,00 €
captage source alpage bois Noir	2 465,00 €
régularisation imputations	10 154,00 €
total compte 2138	73 644,00 €

Détail compte 21538 travaux de réseaux	mtt en € HT
travaux assainissement alpages	30 000,00 €
raccordement AEP alpage Bois Noir	4 760,00 €
total compte 21538	34 760,00 €

Détail compte 2188	mtt en € HT
Réserve d'eau alpage Aulp fier d'en bas	5 670,00 €

Recettes d'investissement (Total 184 074 €)

001 report de l'excédent d'investissement : 37 375.26 €

Cette année le résultat de clôture de N-1 à reporter est de 37 375.26 €.

021 Virement de la section de fonctionnement : 20 785 €

Autofinancement dégagé par la section de fonctionnement de l'année N et viré à l'investissement pour financer des nouvelles acquisitions et nouveaux travaux.

10 Dotations fonds divers et réserves : 28 133.91 €

Au compte 1068 Excédents de fonctionnement reporté : l'excédent de clôture 2020 est affecté en totalité au compte 1068 en investissement soit la somme de 28 133.91 €

13 Subventions d'investissement : 12 020 €

Il s'agit du solde de l'assurance pour la reconstruction de l'abri de Berger de l'Aulp Fier

16 Emprunts et dettes : 75 605.83 €

Nécessité de contracter un emprunt pour financer les investissements programmés. Emprunt sur 15 ans avec une échéance annuelle.

23 Immobilisations en cours : 10 154 €

Il s'agit d'écritures de régularisation d'imputation. La même somme se retrouve en dépenses au compte 2138.

Conclusion

Le budget prévisionnel 2021 permet de financer :

- L'acquisition d'alpages pour 65 000 €
 - des travaux d'entretien des bâtiments et des pistes pour 6 815 €
 - des travaux d'investissement sur les bâtiments y compris les réseaux pour 108 404 €
- Soit un total de travaux de 115 219 €.

Les recettes prévisionnelles des locations sont estimées à 34 500 €.

La section d'investissement bénéficie d'une affectation du résultat de la section de fonctionnement de 28 133.91 € et d'un autofinancement complémentaire de 20 785 € soit au total : 48 918.91 €.

Il est nécessaire de prévoir un emprunt de 75 605.83 € pour financer les projets d'investissement.

Toutefois, il ne sera peut-être pas nécessaire de mobiliser la totalité de l'emprunt car des demandes de subventions sont en cours notamment concernant l'acquisition des terrains d'alpages.